

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2789

7 novembre 2013

SOMMAIRE

A4P Technologies S.A.	133830	Belval 09 Immo S.A.	133831
Actualis s.à r.l.	133834	Bimaculatus S.à r.l.	133835
AERIUM 2 Capital S.à r.l.	133836	BioAmber International S.à r.l.	133829
Agrippina International S.à r.l.	133834	Black & Decker International Finance 3 Li- mited	133831
Al Chem (Luxembourg) Subco S.à r.l. ..	133834	Black & Decker International Finance 3 Li- mited	133829
Aisch Zenter S.A.	133833	Blue Penny Holding	133829
Alamo Investments S.A.	133832	Blue Ringed S.à r.l.	133832
Albabe S.A.	133834	BNLFOOD Investments Limited	133835
AlphaOne SICAV-FIS	133872	Bowden S.à r.l.	133830
Altmark Investholding S.à r.l.	133836	Braathens Fastigheter S. à r.l.	133828
AMO Holding 18 S.à r.l.	133835	Bulot S.A. SPF	133835
Anh-My S.A.	133836	Carbery Luxembourg S.à r.l.	133832
Antea Immo S.A.	133828	Chotebor Holdings S.à r.l.	133832
Antea Immo S.A.	133826	Cloverleaf International Holdings S. à r.l.	133832
April Investments S.A.	133827	Cobalt eMedia Solutions S.à r.l.	133831
April Investments S.A.	133827	Comptoir Luxembourgeois pour le Jardi- nage et l'Agriculture S.à r.l.	133868
Ares MSCF V (H) Holdings S.à r.l.	133841	ConvaTec Healthcare A S.à r.l.	133831
Armstripe S.à r.l.	133828	MAM Advisory S.à r.l.	133848
ARV Company S.à r.l.	133868	Meigerhorn Capital S.à r.l.	133872
Asima S.A.	133830	Mevory Development S.A.	133871
Atlantic Haus Investments S.à r.l.	133834	PHM Subco 19 S.A.	133854
AUX Acquisition 2 S.à r.l.	133828	Tugra s.à r.l.	133870
AUX Acquisition 3 S.à r.l.	133827	Visuals S.à r.l.	133833
Avantix S.à r.l.	133828	Vrinat Automocion SSCI S.à r.l.	133833
AXA DBIO GP S.à r.l.	133827	W2007/W2008 Ourse S.à r.l.	133826
Axis Capital Pharma Investment Sàrl ...	133833	Waverly Investments S.à r.l.	133837
Bainbridge Capital S.à r.l.	133829	Whitehall French RE 10 S.à r.l.	133833
Balber Finance S.à r.l.	133851	Whitehall French RE 11 S.à r.l.	133835
BARRELL Securities	133830	Whitehall Parallel Ourse S.à r.l.	133836
Baye-Sang Consulting S.A.	133831		
Bégude Crozes S.A.	133830		
Belleville Management S.A.	133826		
Belval 09 Hotel S.A.	133826		

W2007/W2008 Ourse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 57.396,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.954.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 avril 2008, acte publié au Mémorial C no 1525

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

W2007/W2008 Ourse S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2013136512/15.

(130165443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Belleville Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 176.077.

Extrait de la résolution unique du conseil d'administration du 25/07/13

Les administrateurs, membres du Conseil d'Administration, prennent la résolution de nommer Madame Olena KHMELNYTSKA, Conseil économique, née à Voznessensk (Pologne), le 20 février 1980, demeurant à L-5236 Sandweiler, 28, rue d'Oetrange, à la fonction d'administrateur délégué à la gestion journalière.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

La société Belleville Management S.A.

Référence de publication: 2013136617/13.

(130166496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Belval 09 Hotel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 171.357.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013136618/11.

(130166553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Antea Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 95.894.

ANNULE ET REMPLACE LE DEPOT DU 30/09/2013 REF.: L130166381

Le bilan au 31.03.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013136602/15.

(130166800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

AUX Acquisition 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 172.374.

—
Veillez prendre note que Monsieur Luiz Arthur Andrade Correia, né le 15 octobre 1950 à Rio de Janeiro en Brésil, et ayant pour adresse le 154, Praia do Flamengo, a présenté sa démission en tant que gérant de classe A de la Société, effective à la date du 31 juillet 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUX Acquisition 3 S.à r.l.
Jacob Mudde
Gérant A

Référence de publication: 2013136610/15.

(130167031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

April Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 93.486.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APRIL INVESTMENTS S.A.
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013136603/12.

(130166916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

April Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 93.486.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 06 Août 2013

1. La cooptation de Monsieur Olivier BEAUDOUL, employé privé, né le 26 juin 1983, à Charleroi, Belgique, et résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est ratifiée.

Fait à Luxembourg, le 06 Août 2013.
Certifié sincère et conforme
APRIL INVESTMENTS S.A.
Signatures

Référence de publication: 2013136604/14.

(130166926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

AXA DBIO GP S.à r.l. , Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 149.162.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises en date du 25 septembre 2013

Le conseil de gérance de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Klaus Endres de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 27 septembre 2013.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour AXA DBIO GP S.à.r.l.

Référence de publication: 2013136612/13.

(130166195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

AUX Acquisition 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.373.

—
Veillez prendre note que Monsieur Luiz Arthur Andrade Correia, né le 15 octobre 1950 à Rio de Janeiro en Brésil, et ayant pour adresse le 154, Praia do Flamengo, a présenté sa démission en tant que gérant de classe A de la Société, effective à la date du 31 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUX Acquisition 2 S.à r.l.

Jacob Mudde

Gérant A

Référence de publication: 2013136609/15.

(130167032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Avantix S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 90.853.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2013

Référence de publication: 2013136611/10.

(130166474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Antea Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 95.894.

—
Le bilan au 31 mars 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136601/9.

(130166381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Armstripe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 122.826.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARMSTRIPE S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013136605/11.

(130166766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Braathens Fastigheter S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.285.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136626/9.

(130166492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Blue Penny Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 253.630,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 166.238.

—
EXTRAIT

Par résolution écrite du gérant unique en date du 30 août 2013, le gérant unique a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013136623/17.

(130166587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Black & Decker International Finance 3 Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 150.522.

—
Code donneur d'ordre - 253

Les comptes annuels au : 31 décembre 2012

ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013136622/13.

(130166295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Bainbridge Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 103.457.

—
A titre informatif, veuillez noter que le siège social de LDV Management S.à r.l., gérant unique de la Société, se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

For your information, please note that the registered office of LDV Management S.à r.l., sole manager of the Company, is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136616/14.

(130166435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

BioAmber International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 163.728.

—
Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136620/10.

(130166460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Asima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6962 Senningen, 59, rue Wiltheim.
R.C.S. Luxembourg B 160.469.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Un mandataire

Référence de publication: 2013136606/11.

(130166982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

A4P Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 178.059.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 juillet 2013

- M. Jean-Louis LAURENS, né le 31 août 1954 à Loudin en France, demeurant au 2 rue de Buenos Aires, F-75007 Paris est nommé comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, jusqu'au 04/06/2018.

Fait à Luxembourg, le 19 juillet 2013.
Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013136613/13.

(130167035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Bégude Crozes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 142.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliaire

Référence de publication: 2013136615/11.

(130166938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

BARRELL Securities, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 148.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136633/9.

(130166403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Bowden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 123.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013136625/10.

(130166789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Belval 09 Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.
R.C.S. Luxembourg B 171.360.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2013136619/11.

(130166554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Black & Decker International Finance 3 Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège de direction effectif: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 150.522.

En date du 27 septembre 2013, l'associé unique de la société a décidé de renouveler le mandat de Ernst & Young Luxembourg S.A. ayant son siège social 7, Rue Gabriel Lippmann, Parc d'activité Syrdall 2 à Munsbach (L-5365) comme réviseur d'entreprises pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

Pour extrait conforme et sincère
Black & Decker International Finance 3 Limited
Mandataire

Référence de publication: 2013136621/15.

(130166294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Baye-Sang Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 105.966.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136636/9.

(130167053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

ConvaTec Healthcare A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 139.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136678/9.

(130166491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Cobalt eMedia Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue de Staedtgen.
R.C.S. Luxembourg B 105.153.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27/09/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013136673/10.

(130166738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Cloverleaf International Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 85.525.

Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013136672/11.

(130166414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Chotebor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 109.933.

Le bilan du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136671/9.

(130166375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Carbery Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 156.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136663/10.

(130166608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Blue Ringed S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 122.813.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLUE RINGED S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013136641/11.

(130166799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Alamo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 116.929.

Le bilan modifié au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Il remplace celui déposé le 6 septembre 2013 sous la référence L130154127.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2013.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013136578/13.

(130166847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Visuals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 23, rue Alfred de Musset.
R.C.S. Luxembourg B 26.135.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 Septembre 2013. Signature.

Référence de publication: 2013136499/10.

(130165757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Vrinat Automocion SSCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 14, rue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 110.261.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136500/10.

(130165465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Whitehall French RE 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.391,34.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 138.796.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 avril 2008, acte publié au
Mémorial C no 1493

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Whitehall French RE 10 S.à r.l.
Marielle Stijger
Gérant

Référence de publication: 2013136503/15.

(130165442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Axis Capital Pharma Investment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.357.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136563/10.

(130167030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Aisch Zenter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 38, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 124.116.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136577/9.

(130166743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Albabe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 74.387.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013136579/9.

(130167050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

AI Chem (Luxembourg) Subco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 171.932.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136575/10.

(130166701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Agrippina International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 480.575,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 112.508.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.09.2013.

Pour: AGRIPPINA INTERNATIONAL S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Mireille Wagner

Référence de publication: 2013136574/15.

(130166720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Actualis s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 121.833.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013136566/10.

(130166848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Atlantic Haus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 129.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Atlantic Haus Investments S.à r.l.

Référence de publication: 2013136562/10.

(130166735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Whitehall French RE 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 45.391,34.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.807.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 avril 2008, acte publié au
Mémorial C no 1484

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Whitehall French RE 11 S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2013136504/15.

(130165441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

AMO Holding 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.828.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136591/10.

(130166661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Bulot S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 150.199.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136658/9.

(130166897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Bimaculatus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 122.825.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BIMACULATUS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013136639/11.

(130166708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

BNLFOOD Investments Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9559 Wiltz, Z.I. Salzbaach.

R.C.S. Luxembourg B 113.632.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136649/9.

(130166319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

AERIUM 2 Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 98.323.

A titre informatif, veuillez noter que le siège social de la société LDV Management S.à r.l., associé et gérant unique de la Société, se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

For your information, please note that the registered office of LDV Management S.à r.l., shareholder and sole manager of the Company, is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136572/14.

(130166438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Anh-My S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 102.093.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2013

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013136558/14.

(130166273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Whitehall Parallel Ourse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 137.550.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mars 2008, acte publié au Mémorial C no 1048

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Whitehall Parallel Ourse S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2013136506/14.

(130165439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Altmark Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 100.400.

L'actionnaire unique de la Société a décidé en date du 26 septembre 2013 de terminer le mandat du gérant Peter Jan Mulder, né le 17 mai 1969 à Ermelo, aux Pays-Bas, résident à 116 Avenue Pasteur, L-2309 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALTMARK INVESTHOLDING Sàrl

Gérard Ossevoort

Référence de publication: 2013136588/12.

(130166601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Waverly Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.672.700,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.316.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of August,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Waverly Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under the number B 179.316 (the Company). The Company has been incorporated on July 12, 2013 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have not been amended since its incorporation date.

There appeared

Waverly Parent LP, a limited partnership, governed by the laws of the State of Delaware, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209, Orange Street,

New Castle, DE 19801, State of Delaware, United States of America, registered with the department of State, Division of Corporations of the State of Delaware under number 5345971 (the Sole Shareholder), represented by Elliot Greenberg, acting in his capacity as authorized representative,

here represented by Regis Galiotto, notary's clerck, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on August 30, 2013.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million six hundred fifty-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,652,700.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), represented by twenty thousand (20,000) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share to one million six hundred seventy-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,672,700.-), by way of the issue of one million six hundred fifty-two thousand seven hundred (1,652,700) new shares of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription to and payment of the increase of the share capital as described in item 1. above by a contribution in kind.

3. Subsequent amendment to the first (1st) paragraph of article six (6) of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company (each an Authorized Representative), each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First Resolution:

The Sole Shareholder resolves to increase and hereby increases the share capital of the Company by an amount of one million six hundred fifty-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,652,700.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), represented by twenty thousand (20,000) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share to one million six hundred seventy-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,672,700.-), by way of the issue of one million six hundred fifty-two thousand seven hundred (1,652,700) new shares of the Company having a par value of one United States Dollar (USD 1.-) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing shares.

Second Resolution:

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder hereby declares that it subscribes to one million six hundred fifty-two thousand seven hundred (1,652,700) new shares of the Company and fully pays up such shares by a contribution in kind consisting in the contribution of approximately one percent (1%) of all of its limited partnership interests (the Shares) that the Sole Shareholder holds in the capital of Waverly Securities LP, a limited partnership, governed by the laws of the State of Delaware, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, DE 19801, State of Delaware, United States of America, registered with the department of State, Division of Corporations of the State of Delaware under number 5347951 (the Subsidiary), such Shares having an aggregate fair market value in an amount of one million six hundred fifty-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,652,700.-) and representing approximately one percent (1%) of the capital of the Subsidiary.

The contribution in kind of the Shares in an amount of one million six hundred fifty-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,652,700.-) from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Shares is evidenced by inter alia (i) the interim balance sheet of the Sole Shareholder as at August 29, 2013 signed for approval by the management of the Sole Shareholder and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company. It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the attached interim balance sheet as at August 29, 2013 (the Balance Sheet) shows a participation of the Sole Shareholder in the Subsidiary in an amount of at least one million six hundred fifty-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,652,700.-);
- the Sole Shareholder is the legal and beneficial owner of the Shares representing the entirety of the share capital of the Subsidiary;
- the Shares are fully paid-up and the Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- based on generally accepted accounting principles, the fair market value of the Shares contributed to the Company is, as per the attached Balance Sheet, of at least one million six hundred fifty-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,652,700.-) and since the date of the Balance Sheet, no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;
- according to applicable law and the articles of association of the Subsidiary, the Shares contributed to the Company are freely transferable by the Sole Shareholder to the Company;
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him;
- all formalities required in the State of Delaware to transfer the legal and beneficial ownership of the Shares to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder immediately upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the contribution of the Shares by the Sole Shareholder to the Company.

Such certificate and a copy of the Balance Sheet, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the first (1st) paragraph of article six (6) of the Articles in order to reflect the above changes which shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The corporate capital of the Company is set at one million six hundred seventy-two thousand seven hundred United States Dollars (USD 1,672,700.-), represented by one million six hundred seventy-two thousand seven hundred (1,672,700) Shares of one United States Dollar (USD 1.-) each."

Fourth Resolution:

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand five hundred Euros (2,500.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his/her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente août,

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Waverly Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de vingt mille Dollars Américain (USD 20.000,-) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 179.316 (la Société). La Société a été constituée le 12 juillet 2013 suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la date de constitution de la Société.

A comparu

Waverly Parent LP, une société à responsabilité limitée, régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209, Orange Street, New Castle, DE 19801, Etat du Delaware, États-Unis d'Amérique, immatriculée au département d'Etat, division des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 5345971 (l'Associé Unique), représentée par Elliot Greenberg, agissant en sa capacité de représentant autorisé,

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 30 août 2013; et

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante, ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise ensemble aux formalités d'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit: I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital social émises par la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million six cent cinquante-deux mille sept cents Dollars Américains (USD 1.652.700,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille Dollars Américains (USD 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) par part sociale à un montant de un million six cent soixante-douze mille sept cents Dollars Américains (USD 1.672.700,-) par l'émission de un million six cent cinquante-deux mille sept cents (1.652.700) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) par part sociale, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts sociales existantes.

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite au point 1. ci-dessus par voie de paiement en nature.

3. Modification subséquente du premier (1^{er}) paragraphe de l'article six (6) des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution:

L'Associé Unique décide d'augmenter et par la présente augmente le capital social de la Société d'un montant de un million six cent cinquante-deux mille sept cents Dollars Américains (USD 1.652.700,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille Dollars Américains (USD 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) par part sociale à un montant de un million six cent soixante-douze mille sept cents Dollars Américains (USD 1.672.700,-) par l'émission de un million six cent cinquante-deux mille sept cents (1.652.700) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) par part sociale, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts sociales existantes.

Deuxième résolution:

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante ainsi que la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare qu'il souscrit à un million six cent cinquante-deux mille sept cents (1.652.700) nouvelles parts sociales et de libérer entièrement lesdites parts sociales par un apport en nature consistant approximativement à un pourcent (1%) de toutes les parts (les Parts) que l'Associé Unique détient dans le capital social de Waverly Securities LP, une société, soumise aux lois de l'État du Delaware, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209, Orange Street, New Castle, DE 19801, État du Delaware, États-Unis d'Amérique, immatriculée au département d'État, division des Sociétés de l'État du Delaware sous le numéro 5347951 (la Filiale), lesdites Parts ayant une valeur de marché totale d'un montant de un million six cent cinquante-deux mille sept cents Dollars Américains (USD 1.652.700,-) et représentant approximativement un pourcent (1%) du capital social de la Filiale.

L'apport en nature des Parts d'un montant de un million six cent cinquante-deux mille sept cents Dollars Américains (USD 1.652.700,-) de l'Associé Unique à la Société sera affectée au compte capital social nominal de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature des Parts est documentée entre autres par (i) les comptes intérimaires de l'Associé Unique au 29 août 2013 signés pour approbation par la gérance de l'Associé Unique et (ii) un certificat émis à la date ci-dessus par la gérance de l'Associé Unique et pris en considération et approuvé par la gérance de la Société. Il résulte de ce certificat que, à la date dudit certificat:

- les comptes intérimaires ci-attachés en date du 29 août 2013 (les Comptes Intérimaires) montrent une participation de l'Associé Unique dans le capital social de la Filiale d'un montant d'au moins un million six cent cinquante-deux mille sept cents Dollars Américains (USD 1.652.700,-);
- l'Associé Unique est le propriétaire des Parts représentant l'intégralité du capital souscrit de la Filiale;
- les Parts sont intégralement libérées et l'Associé Unique est le seul ayant droit des Parts et a le pouvoir de disposer des Parts;
- fondé sur les principes comptables généralement acceptés, la valeur de marché des Parts apportées à la Société conformément aux Comptes Intérimaires ci-joints est d'au moins de un million six cent cinquante-deux mille sept cents Dollars Américains (USD 1.652.700,-) et depuis les Comptes Intérimaires, aucun changement matériel ne s'est produit qui aurait pu déprécier la valeur de l'apport fait à la Société;
- conformément au droit applicable et aux statuts de la Filiale, les Parts apportées à la Société sont librement cessibles par l'Associé Unique à la Société;
- aucune des Parts n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts et aucune des Parts n'est sujette à une telle opération;
- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts lui soient cédées; et
- toutes les formalités requises dans l'État du Delaware afin de céder la propriété légale et économique des Parts à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant l'apport des Parts de l'Associé Unique à la Société.

Ledit certificat et une copie des Comptes Intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

Troisième résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier le premier (1^{er}) paragraphe de l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million six cent soixante-douze mille sept cents Dollars Américains (USD 1.672.700,-) représenté par un million six cent soixante-douze mille sept cents (1.672.700) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune"

Quatrième Résolution:

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de deux mille cinq cents Euros (2.500.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergence entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénoms usuels, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40999. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135117/233.

(130164237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2013.

Ares MSCF V (H) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 180.353.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of August.

Before Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARS:

Ares Multi-Strategy Credit Fund V (H), a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands (the Subscriber),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, professionally residing in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney of the Subscriber, after having been initialled ne varietur by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Subscriber requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to incorporate:

" **Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Ares MSCF V (H) Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation, securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, manage-

ment and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities.

3.3. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company and, in particular, it may acquire participations and otherwise invest in and provide senior secured first lien revolving and term loans, senior secured second lien term loans, secured and unsecured mezzanine securities, unitranche loans, other types of hybrid debt and other types of securities and instruments of companies. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting its sole shareholder.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand united states dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares (collectively the Shares, and individually a Share) with a par value of one united states dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder.

Art. 6. Shares.

6.1. The Company will not have more than one shareholder.

Each Share entitles the shareholder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.2. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is made to articles 189 and 190 of the Law.

6.3. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by the sole shareholder.

6.4. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of one or several managers appointed by a resolution of the sole shareholder which sets the term of their office. The sole shareholder may appoint managers of two different classes, being class A managers (the Class A Manager(s)) and class B managers (the Class B Manager(s)). A manager need not be a shareholder.

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason), by a resolution of the sole shareholder.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the sole shareholder fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Powers may be delegated for determined matters to one or more agents, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one Class A Manager in the event that the sole shareholder has appointed different classes of managers. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, provided that at least one Class A Manager has agreed on those resolutions in the event that the sole shareholder has appointed different classes of managers. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of its sole manager, in the event of more than one manager by the joint signatures of two managers including one Class A Manager and one Class B Manager in the event that the sole shareholder has appointed different classes of managers or, as the case may be, by the joint or sole signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. Sole shareholder resolutions

Art. 12. Powers, Voting rights and Form.

12.1. The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. The sole shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him.

12.3. As there will not be more than one shareholder in the Company, the decisions of the sole shareholder may be taken in writing, in accordance with article 193 of the Law.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 13. Financial year.

13.1. The financial year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

13.2. Each year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss account as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and sole shareholder towards the Company.

13.3. The sole shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office.

Art. 14. Allocation of Profits.

14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve has reached an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

14.2. The sole shareholder has discretionary power to dispose of the surplus. It may allocate such profit to the payment of a dividend, transfer such profit to a reserve account or carry it forward.

14.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions: (i.) interim accounts are drawn up by the board of managers;

(ii.) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last

financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii.) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv.) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v.) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the sole shareholder must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be a shareholder, appointed by a resolution of the sole shareholder which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the sole shareholder or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the sole shareholder.

VII. General provision

Art. 16. General Provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, the Subscriber, represented as stated above, declares to subscribe for all the twenty thousand (20,000) shares, with a par value of one united states dollar (USD 1) each.

The shares have all been fully paid up by way of a contribution in cash, so that the amount of twenty thousand united states dollars (20,000) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The Subscriber, represented as stated above, will be from now referred to as below as the Sole Shareholder.

Resolutions of the Sole Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder has passed the following resolutions:

(a) appoint the following individual as the initial sole manager of the Company for an indefinite period:

- Hugo Froment, manager, born on 22 February 1974 in Laxou, France, residing professionally at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

(b) Set the registered office of the Company at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its incorporation is estimated at one thousand three hundred euro.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version français du texte qui précède.

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour du mois d'août,
par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

COMPARAÎT

Ares Multi-Strategy Credit Fund V (H), une société en commandite (limitedpartnership) constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman (le Souscripteur),

représentée par Mme. Sophie Henryon, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration du Souscripteur, après avoir été paraphée ne varietur par son mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Souscripteur, aux termes de la capacité en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination Ares MSCF V (H) Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances.

3.3. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société et elle peut acquérir des participations et investir dans des prêts garantis de premier rang renouvelables et à terme, dans des prêts garantis de deuxième rang à terme, dans des instruments mezzanine garantis et non-garantis, dans des prêts de type unitranche, et dans d'autres types de valeurs mobilières et les instruments de sociétés. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant son associé unique.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (20.000 USD), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (collectivement les Parts Sociales et individuellement une Part Sociale) ayant une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (1 USD) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. La Société ne peut avoir plus d'un associé.

Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

6.2 La cession de Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par l'associé unique.

6.4. La Société pourra racheter ses Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique qui fixe le terme de leur mandat. L'associé unique peut nommer des gérants de deux catégories différentes, étant les gérants de catégorie A (le(s) Gérant(s) de Catégorie A) et les gérants de Catégories B (le(s) Gérant(s) de Catégorie B). Un gérant ne doit pas nécessairement être associé.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) par une décision de l'associé unique.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'associé unique par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée comprenant au moins un Gérant de Classe A, dans le cas où l'associé unique a nommé différentes catégories de gérants. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées à condition qu'au moins un Gérant de Classe A ait donné son accord sur ces résolutions, dans le cas où l'associé unique a nommé différentes catégories de gérants. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la seule signature de son gérant unique et, si plus d'un gérant est nommé, par la signature conjointe de deux gérants comprenant un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B dans le cas où l'associé unique a nommé différentes catégories de gérants ou, le cas échéant, par la ou les signature(s) individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Résolutions de l'associé unique

Art. 12. Pouvoirs, Droits de vote et Forme.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. L'associé unique peut nommer toute personne ou entité comme mandataire par voie de procuration écrite donnée par lettre, télégramme, telex, facsimile ou courriel, afin de le représenter.

12.3. Comme il ne doit pas y avoir plus d'un associé dans la Société, les décisions de l'associé unique peuvent être prises par écrit, conformément à l'article 193 de la Loi.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 13. Exercice social.

13.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

13.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, auditeur(s) (s'il y en a) et de l'associé unique envers la Société.

13.3. L'associé unique peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport du (des) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social de la Société.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

14.2. L'associé unique décide de manière discrétionnaire de l'affectation du solde du bénéfice. Il pourra allouer ce profit au paiement d'un dividende, l'affecter à une réserve ou le reporter.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) un état des comptes est établi par le conseil de gérance de la Société;

(ii) cet état des comptes montre que des bénéfices et autres réserves (incluant la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société dans les deux mois suivant la date de l'arrêté des comptes;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, en tenant compte des capitaux de la société; et

(v) si les dividendes intérimaires payés excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, l'associé unique doit reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associé ou non, nommés par résolution de l'associé unique qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'associé unique ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé unique.

VII. Disposition générale

Art. 16. Provision générale. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.»

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

Souscription - Paiement

Ces faits exposés, le Souscripteur, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à l'intégralité des vingt mille (20.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (1 USD) chacune.

Les parts sociales ont été entièrement libérées par apport en numéraire, tel qu'un montant de vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (20.000 USD) est donc, à partir de maintenant, à la libre disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Résolutions de l'Associé Unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique a adopté les résolutions suivantes:

(a) Nommer la personne suivante comme gérant unique initial de la Société pour une période illimitée;

- Hugo Froment, gérant, né le 22 février 1974, à Laxou, France et ayant sa résidence professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

(b) Fixer le siège social de la Société au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à mille trois cents euros.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate qu'à la demande du comparant ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Henryon, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 août 2013. Relation: EAC/2013/11142. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135182/387.

(130164776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

MAM Advisory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 178.275.

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of the month of September.

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Marathon Asset Management L.P., a limited partnership governed by the laws of the state of Delaware (United States of America), with registered office at 2711 Centerville RD, Ste 400, Wilmington, New Castle, registered with the Delaware Division of Corporations under number 2830606 acting by its general partner, Marathon Asset Management GP, LLC, a Delaware limited liability company with registered office at 2711 Centerville RD, Ste 400, Wilmington, New Castle, registered with the Delaware Division of Corporations under number 6769046 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Arnaud FOSTIER, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11 September 2013;

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder declares that it hold the entire share capital of MAM Advisory S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 178.275, having a share capital of EUR 12,500, incorporated by a deed of Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg) of 17 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1996 of 17 August 2013 (the "Company"). The Company's articles of association have not been amended so far (the "Articles of Association").

The appearing party, duly represented, being the Sole Shareholder of the Company, took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to ratify the resignation of Mr Andrew O'Shea from his position as class B manager of the Company with effect as of the date hereof.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to ratify the appointment of Mr. Vincent Regnault de Bouttemont, born on 4 September 1982 in Anderlecht, residing at 65, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company with effect as of the date hereof and for an unlimited duration.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 3 of the Company's Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

« **Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance (without a public offering) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

The purpose of the Company is also the provision of assistance and support of any kind to entities, including also affiliated entities, which are for strategic reasons, under the same management and direction as the Company (the "MAM Entities") in relation to the negotiation, re-negotiation, the acquisition, the structuring and the re-structuring of any kind of commercial or financial agreements entered into or to be entered into by any of the MAM Entities, and in relation to any loans, receivables, debt securities, notes, bonds, and any kind of securities held or issued by the MAM Entities, it being understood that the Company shall only act on the basis of specific predefined mandates given by the MAM Entities, to the exclusion of any activity that would fall within the scope of the Luxembourg act dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended, and require a license (agrément) from the Luxembourg Ministry of Treasury and Budget.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Declaration

The undersigned notary who is proficient in English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize septembre,

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Marathon Asset Management L.P., une société en commandite constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à 2711 Centerville RD, Ste 400, Wilmington, New Castle (Etats-Unis d'Amérique), inscrite auprès du Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro d'immatriculation 2830606, agissant par le biais de son associé commandité, Marathon Asset Management GP, LLC, une société en commandite constituée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à 2711 Centerville RD, Ste 400,

Wilmington, New Castle (Etats-Unis d'Amérique), inscrite auprès du Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro d'immatriculation 6769046 (L'Associé Unique")

représentée par Maître Arnaud FOSTIER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 septembre 2013,

La dite procuration, après avoir été signée et paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

L'Associé Unique déclare détenir toutes les parts sociales de MAM Advisory S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée d'après les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500), ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1131 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 178275, constituée d'après un acte de Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1996 en date du 17 août 2013 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas fait l'objet de modifications jusqu'à ce jour (les "Statuts").

Le comparant, dûment représenté, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, a requis du notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L' Associé Unique décide de reconnaître et ratifier la démission de Mr Andrew O'Shea de son poste de gérant de catégorie B au sein de la Société avec effet à la date du présent acte.

Deuxième résolution

L' Associé Unique décide de nommer Mr Vincent Régnault de Boutemont, né le 4 Septembre 1982 à Anderlecht (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que Gérant de catégorie B avec effet à la date de ce jour et pour une durée indéterminée.

Troisième résolution

L' Associé Unique décide de modifier l'article 3 des Statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises lux embourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

La Société a pour objet la fourniture de services dans le but d'assister et de soutenir toutes autres entités, y-compris ses filiales et succursales, qui, pour des raisons stratégiques, sont sous la même gérance et direction que la Société (les "Entités MA M") pour tout ce qui concerne la négociation, re-négociation, l'acquisition, la structuration et la re-structuration de toute sorte de contrats financiers ou commerciaux ayant été conclus ou devant être conclus par les Entités MAM, et en rapport avec tout prêt, créances, obligations et toute sorte de valeur ou titre détenus ou émis par les Entités MAM, cela étant compris que la Société n'agira que sur la base de mandats spécifiques préétablis donné par les Entités MAM, à l'exclusion de toute activité qui tomberait sous le champ d'application de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 sur le secteur financier, tel que modifiée, et qui, par la même, nécessiterait l'obtention d'un agrément de la part du Ministre Luxembourgeois du Trésor et du Budget.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ mille euros (EUR 1.000-).

Déclaration

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Fostier, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 septembre 2013. Relation: LAC/2013/41944. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 23 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135572/156.

(130165006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Balber Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 82.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.406.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seven day of August.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg was held an Extraordinary General Meeting (the "Meeting") of the Shareholders of Balber Finance S.à.r.l. (the "Company"), a private limited liability company validly established and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by the deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on 9 September 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2047, dated 19 October, 2009. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 5 February 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 739, dated 9 April 2010.

There appeared:

- Dasos Forinv 2, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 150 302, owns 9,058 shares of the Company.

- New Forests Tropical Asia Forest Fund L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of Cayman Islands, having its registered office at 75, Fort Street, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands, and registered with the Cayman Registrar of Limited Partnership under number HL-61663, owns 20,471 shares of the Company.

here both represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, professionally residing in Esch/Alzette, by virtue of proxies given under private seal.

Such appearing parties, represented as aforementioned, declared being the entire body of shareholders (the "Shareholders") of the Company.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The proxy holder declared and requested the undersigned notary to record that:

I. The Shareholders hold all the 29,529 shares of the Company with a nominal value of USD 1- each, representing the entire share capital of the Company of an amount of USD 29,529, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Waving of the notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 52,471 so that to raise it from USD 29,529 represented by 29,529 shares in registered form, with a nominal value by USD 1 each, to USD 82,000 by way of issuance of 52,471 new shares of the Company, with a nominal value of USD 1 each, with the same rights and obligations as the existing shares, by contribution in kind by Dasos Forinv 2 and New Forests Tropical Asia Forest Fund L.P.;

3. Subscription and payment to new shares relating to share capital increase specified under item 2 above by contribution in kind consisting of receivable from accrued and unpaid Yield of CPECs that the Shareholders hold against the Company.

4. Subsequent amendment and restatement of the article 5 of the Articles in order to reflect the share capital increase of the Company and the issuance of new shares;

5. Miscellaneous.

The appearing parties, acting through their proxy holder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First Resolution

It is resolved that the Shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting; the Shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentations have been presented to the Shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to carefully examine each document.

Second Resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 52,471 so that to raise it from USD 29,529 represented by 29,529 shares in registered form, with a nominal value by USD 1- each, to USD 82,000 by way of issuance of 52,471 new shares of the Company, with a nominal value of USD 1 each, with the same rights and obligations as the existing shares by contribution in kind by the Shareholders (the "Contribution").

Third Resolution

It is resolved to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

- Dasos Forinv 2, declares to subscribe to 16,109 new shares of the Company having a nominal value of USD 1 each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of receivable amounting to USD 16,109 from the accrued and unpaid Yield of CPECs that it holds against the Company;

- New Forests Tropical Asia Forest Fund L.P., declares to subscribe to 36,362 new shares of the Company, having a nominal value of USD 1 and to fully pay up such shares by a contribution in kind of receivable amounting to USD 36,362 from the accrued and unpaid Yield of CPECs that it holds against the Company;

Evidence of the contribution's existence:

Proof of the contribution's existence has been given by a declaration of the Company.

Forth Resolution

As a consequence of the share capital increase and issuance of new shares as described above in the resolutions, it is resolved to amend article five of the Articles to read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The capital of the Company is set at USD 82,000 (eighty-two thousand United States Dollars) represented by 82,000 (eighty-two thousand) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder (s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand seven hundred euro (EUR 1,700.-).

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Esch/Alzette on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société(l' «Assemblée») Balber Finance S.à r.l., (la «Société») société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de USD 29,529, inscrite au registre du commerce du Luxembourg section B sous le numéro 148406, constituée suivant acte reçu par Me Henri Hellinckx, notaire de résidence Luxembourg, le 9 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2047 du 19 octobre 2009. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 5 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 739 du 9 avril 2010

Ont comparu

- Dasos Forinv 2, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de EUR 12,500, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro et détentrice de 9,058 parts sociales;

- New Forests Tropical Asia Forest Fund L.P.,entité constituée en conformité avec la législation des îles Caïmans, ayant son siège social au 75, Fort Street, Grand Cayman KY1-1108, îles Caïmans, immatriculée auprès du Cayman Registrar of Limited Partnership sous le numéro HL-61663, détentrice de 20,471 parts sociales;

(Les "Associés")

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentée comme prédécrit, déclarent

I. Etre les seuls associés de la Société et détenir toutes les 29.529 parts sociales de USD 1 chacune, représentant la totalité du capital social de USD 29.529 de sorte que les résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. Les points sur lesquels les résolutions doivent être prises sont les suivants:

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 52.471, afin de le porter de son montant actuel de USD 29.529 représenté par 29.529 part sociales ayant une valeur nominale de USD 1 chacune, à un montant de USD 82.000 par l'émission de 52.471 nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1 chacune, par apport en nature des Associés;

3. Souscription et paiement de 52.471 nouvelles parts sociales de la Société telles que décrites dans le point 2 ci-dessus par un apport en nature consistant en la conversion de créances détenues par les Associés au titre des intérêts courus et impayés relatif aux CPEC's émis par la Société;

4. Modification subséquente de l'article cinq des statuts de la Société aux fins de refléter le nouveau capital social de la Société et l'émission de nouvelles parts sociales;

5. Divers.

Première résolution

Il est décidé que les associés renoncent à leurs droits de convocation préalable à la présente assemblée; les associés reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des associés u dans un laps de temps suffisant afin de leurs permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 52.471,-, afin de le porter de son montant actuel de USD 29.529 représenté par 29.529 part sociales ayant une valeur nominale de USD 1 chacune, à un montant de USD 82.000 par l'émission de 52.471 nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1 chacune, par apport en nature des Associés (la «Contribution»);

Troisième résolution

Souscription et le paiement

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement intégral des Nouvelles Parts Sociales mentionnées ci-dessous par les Associés comme suit:

- Dasos Forinv 2, déclare souscrire à 16,109 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale totale de USD 16,109 par apport en nature consistant en la conversion de sa créance de USD 16,109 provenant des intérêts courus et impayés des CPEC's;

- New Forests Tropical Asia Forest L.P., déclare souscrire à 36,362 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale totale de USD 36,362 par apport en nature consistant en la conversion de sa créance de USD 36,362 provenant des intérêts courus et impayés des CPEC's;

Preuve de l'existence de l'apport:

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée par une déclaration de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport en numéraire décrit ci-dessus ayant été entièrement réalisé, il est décidé de modifier l'article cinq des Statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Capital. «Le capital de la Société est fixé à quatre-vingt-deux mille dollars américains (USD 82,000.-), représenté par quatre-vingt-deux mille (82,000) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, qui incombe à la Société en raison du présent acte, s'élève approximativement à mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 août 2013. Relation: EAC/2013/11279. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135216/170.

(130164783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

PHM Subco 19 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 171.757.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of August, before Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

were adopted the resolutions of the sole shareholder of PHM Subco 19 S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under registration number B 171757 (the Company).

The Company was incorporated on 25 September 2012 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary public residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 2630 of 24 October 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on 25 July 2013 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

PHM Holdco 19 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under registration number B 171719 (the Sole Shareholder),

hereby duly and validly represented by Mr Richard Ledain Santiago, solicitor, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder acting in the name and on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the three million one hundred thousand (3,100,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each, representing the entire share capital of the Company amounting to thirty one thousand Euro (EUR 31,000) are present or duly and validly represented, as recorded in the attendance list which shall remain attached to this deed, so that the Sole Shareholder may validly resolve on all the items composing the agenda;

II. that the Sole Shareholder has been called in order to resolve on the items contained in the following agenda (the Agenda):

1. Conversion of all of the three million one hundred thousand (3,100,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each, representing the entire share capital of the Company amounting to thirty one thousand Euro (EUR 31,000), issued as registered shares, into three million one hundred thousand (3,100,000) bearer shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each, numbered from one (1) to three million one hundred thousand (3,100,000), and issuance by the Company of one (1) bearer share certificate representing all of the three million one hundred thousand (3,100,000) bearer shares of the Company to the Sole Shareholder;

2. Restatement of the articles of association of the Company in order to reflect the amendments required further to the adoption of the resolution 1 above; and

3. Miscellaneous.

III. that all the share capital of the Company being present or duly and validly represented for the purpose of the adoption of the present resolutions, the Sole Shareholder has expressly waived any convening notice requirements which may be contained in the Articles or in the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the Companies Act).

IV. that the Sole Shareholder further declared that it has had full knowledge of the purpose of these resolutions and that it has been duly provided in advance with a draft copy of the same; and

V. that after due consideration, the Sole Shareholder has taken the following resolutions which are deemed to be in full compliance with the Companies Act and the Articles.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert of all of the three million one hundred thousand (3,100,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each, representing the entire share capital of the Company amounting to thirty one thousand Euro (EUR 31,000), issued as registered shares, into three million one hundred thousand (3,100,000) bearer shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each, numbered from one (1) to three million one hundred thousand (3,100,000).

As a result of the foregoing, the Sole Shareholders resolves that the Company shall issue one (1) bearer share certificate representing all of the three million one hundred thousand (3,100,000) bearer shares of the Company to the Sole Shareholder in accordance with the provisions of the Companies Act.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to restate the Articles which shall now read as follows:

Art. 1. Form, Name and Number of shareholders.

1.1 Form and name

There exists a public limited liability company (*société anonyme*) under the name of PHM Subco 19 S.A. (the Company).

1.2 Number of shareholders

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or several shareholders. The Company shall not be dissolved upon the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Where the Company has only one shareholder, any reference to the shareholders in the articles of association of the Company (the Articles) shall be a reference to the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 Place and transfer of the registered office

The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred within such municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the Board). The registered office may also be transferred within such municipality by a resolution of the general meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting).

2.2 Branches, offices, administrative centres and agencies

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board.

Art. 3. Duration.

3.1 Limited duration

The Company is formed for an unlimited period of time.

3.2 Dissolution

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner provided for in Article 10 with respect to the amendments of the Articles.

Art. 4. Purpose.

4.1 The corporate object of the Company is the acquisition, holding or disposal of participations, rights or interests, or the making of investments in any company or enterprise in any form whatsoever in any jurisdiction and by any means, whether directly or indirectly, as well as the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner indebtedness and any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of assets directly or indirectly related to the renewables sector.

4.2 The Company may borrow in any form. It may enter into any type of loan agreement and it may issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity securities including under one or more issuance programmes. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3 The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4 The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate object shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

4.5 In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate object.

4.6 The Company may carry out any commercial, financial, industrial, personal and real estate operations which are directly or indirectly connected with its corporate object or which may favour its development.

Art. 5. Share capital.

5.1 Outstanding share capital

The share capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) represented by three million one hundred thousand (3,100,000) shares issued in the bearer form having a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01), which are fully paid-up.

5.2 Share capital increase and share capital reduction

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles, as provided for in Article 10.

Art. 6. Shares.

6.1 Form of the shares

The shares of the Company shall be and remain in bearer form (actions au porteur).

6.2 Bearer shares certificates

Provisions of article 41 of the Luxembourg law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the Companies Act), do apply to bearer shares certificates issued by the Company. The bearer shares certificates representing the bearer shares issued by the Company shall be signed by any two members of the Board or by the Sole Director, as the case may be. A bearer share certificate issued by the Company shall display the date of incorporation of the Company and the date on which the incorporation notarial deed has been published with the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the amount of the share capital of the Company, the number as well as the nature of each category of shares, as the case may be, and the nominal value of the latter, a brief description of the contributions made for the purpose of acquiring the shares represented by the certificate as well as the conditions of the same, the advantages, if any, granted to the founders, the duration of the Company, as well as the date, place and time when the general meeting of shareholders shall be held each year for the purpose of approving the financial statements of the Company.

6.3 Ownership and co-ownership of shares

Proof of ownership of the shares issued by the Company shall be made via the presentation of the bearer shares certificates pertaining to the shares they represent.

The Company will recognise only one holder per share. In the event that a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company.

6.4 Share redemptions

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

6.5 Pledge over shares

Any shareholder shall have the right to grant security over its shares and in accordance with article 9 of the law dated 5 August 2005 on financial collateral arrangements (as amended), the voting rights attaching to the shares may be exercised by any person in favour of whom such security has been granted, each time subject to the terms of the relevant pledge agreement. Such person in favour of whom security over the shares has been granted may also exercise all rights of the relevant shareholder having pledged the shares in relation to the convening of a General Meeting or the adoption of shareholder resolutions, including for the avoidance of doubt, the right to request the Board to convene a General Meeting and to request items to be added to the agenda, to convene such General Meeting itself to the extent permitted by applicable law and to propose and adopt resolutions in written form to the extent permitted by applicable law and each time subject to the terms of the relevant pledge agreement. Any such agreement between a shareholder and a pledgee governing the above rights disclosed to the Company shall be given effect by it, and any decision will be validly adopted only if adopted in accordance with the provisions of the relevant pledge agreement and this section 6.5.

Art. 7. Transfer of shares. A transfer of shares shall be effected through the transfer of the bearer shares certificate representing the shares which transfer is contemplated.

Any and all rights attaching to the shares shall be transferred along with any shares so transferred, whichever the method

Art. 8. Powers of the General Meeting. As long as the Company has only one shareholder, the Sole Shareholder has the same powers as those conferred on the General Meeting. In such a case, any reference in these Articles to decisions made or powers exercised by the General Meeting shall be a reference to decisions made or powers exercised by the Sole Shareholder. Decisions made by the Sole Shareholder are documented in the form of minutes or written resolutions, as the case may be.

In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Art. 9. Annual General Meeting of the shareholders - Other meetings. The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place within the municipality of the registered office, specified in the convening notice of the meeting, on the first Wednesday in June of each year at noon (12.00). If such a day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

The annual General Meeting may be held abroad if the Board decides that exceptional circumstances so require.

Other General Meetings may be held at such a place and time as are specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 10. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of attorney and Vote.

10.1 Right and obligation to convene a General Meeting

The Board, as well as the statutory auditors, if any, may convene a General Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month, if shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing, with an indication of the agenda. One or more shareholders representing at least one-tenth of the subscribed capital may request that the entry of one or more items be added to the agenda of any General Meeting. This request must be addressed to the Company at least 5 (five) days before the relevant General Meeting.

10.2 Procedure to convene a General Meeting

Convening notices for every General Meeting shall contain the agenda, the date, place and time of the General Meeting to which they pertain, and shall be published in accordance with Luxembourg law requirements.

If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the General Meeting set by the Board or by the statutory auditors, as the case may be, the General Meeting may be held without prior notice. In addition, if all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting and agree unanimously to set the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without having been convened by the Board or by the statutory auditors, as the case may be.

10.3 Voting rights attached to the shares

Each share entitles its holder to one vote.

10.4 Quorum, majority requirements and reconvened General Meeting for lack of quorum

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a General Meeting will be passed by the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented, no quorum of presence being required.

However, resolutions to amend the Articles may only be passed in a General Meeting where at least one half of the share capital is represented (the Presence Quorum) and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, as the case may be, the text of those which pertain to the purpose or the form of the Company. If the Presence Quorum is not reached, a second General Meeting may be convened, in the manner set out in the Articles, by means of notices published twice, with an interval of at least 15 (fifteen) days and 15 (fifteen) days before the General Meeting in the Official Journal (Memorial) and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be passed, must be carried by at least two-thirds of the votes expressed at the relevant General Meeting.

In calculating the majority with respect to any resolution of a General Meeting, votes relating to shares in which the shareholder abstains from voting, casts a blank (blanc) or spoilt (nul) vote or does not participate are not taken into account.

The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous vote of the shareholders and bondholders.

10.5 Participation by proxy

A shareholder may act at any General Meeting by appointing another person, who need not be a shareholder, as its proxy in writing. Copies of written proxies that are transmitted by telefax or e-mail may be accepted as evidence of such written proxies at a General Meeting.

10.6 Bureau

The shareholders shall elect a chairman of the General Meeting. The chairman shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer together form the bureau of the General Meeting.

10.7 Minutes and certified copies

The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and by any shareholder who wishes to do so.

However, where decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board.

Art. 11. Management.

11.1 Minimum number of directors and term of directorship

The Company shall be managed by three directors. The members of the Board shall be elected for a term not exceeding 6 (six) years and shall be eligible for re-appointment.

11.2 Permanent representative

Where a legal person is appointed as a director (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a natural person as permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as a member of the Board in accordance with article 51 bis of the Companies Act.

11.3 Appointment, removal and co-optation

The directors shall be elected by the General Meeting. The General Meeting shall also determine the remuneration of the directors and their term of office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by a resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors may elect a director, by a majority vote, to fill such vacancy until the following General Meeting.

Art. 12. Meetings of the Board.

12.1 Chairman

The Board shall appoint a chairman (the Chairman) from among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board. The Chairman will chair all meetings of the Board. In his/her absence, the other members of the Board will appoint another chairman pro tempore who will chair the relevant meeting by simple majority vote of the directors present or represented at such meeting.

12.2 Procedure to convene a board meeting

The Board shall meet upon call by the Chairman at the place indicated in the meeting notice.

Written notice of each meeting of the Board shall be given to all the directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written meeting notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state they have been duly informed and have had full knowledge of the agenda of the meeting. In addition, if all the members of the Board are present or represented during the meeting and they agree unanimously to set the agenda of the meeting, the meeting may be held without having been convened in the manner set out above.

A member of the Board may waive the written meeting notice by giving his/her consent in writing. Copies of consents in writing that are transmitted by telefax or e-mail may be accepted as evidence of such consents in writing at a meeting of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and at places determined in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

12.3 Proceedings

(a) Quorum and majority requirements

The Board may validly deliberate and make decisions only if at least a majority of the members of the Board are present or duly and validly represented. Decisions are made by the majority of the votes expressed by the members present or represented. If a member of the Board abstains from voting or does not participate to a vote, this abstention or non-participation are not taken into account in calculating the majority.

(b) Participation by proxy

A director may represent more than one director by proxy, under the condition however that at least two directors are present at the meeting. Copies of written proxies that are transmitted by telefax or by e-mail may be accepted as evidence of such written proxies at a meeting of the Board.

(c) Casting vote of Chairman

In the case of a tied vote, the Chairman or the chairman pro tempore, as the case may be, shall have a casting vote.

12.4 Participation by conference call, video conference or similar means of communication

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or by similar means of communication whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an ongoing basis and (iv) the directors can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

12.5 Written resolutions

Notwithstanding the foregoing, resolutions of the Board may also be passed in writing. Such resolutions shall consist of one or several documents containing the resolutions, signed by each director, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law. The date of such unanimous written circular resolution shall be the date of the last signature by any member of the Board.

Art. 13. Minutes of meetings of the Board.

13.1 Signature of board minutes

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by all the members of the Board present at such meeting.

13.2 Signature of copies or extracts of board minutes

Copies or extracts of minutes or resolutions in writing from the Board which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or by any two (2) directors.

Art. 14. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed any actions necessary or useful in connection with the purpose of the Company. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the Articles to the General Meeting fall within the authority of the Board.

Art. 15. Delegation of powers.

15.1 Daily management

The Board may appoint one or more persons (délégué à la gestion journalière), who may be a shareholder or not, or who may be a member of the Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters pertaining to the daily management and affairs of the Company.

15.2 Permanent representative of the Company

The Board may appoint a person, who may be a shareholder or not, and who may be a director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as a member of the board of directors. This permanent representative will act with all discretion, in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as a member of the board of directors of any such entity.

15.3 Delegation to perform specific functions

The Board is also authorised to appoint a person, either a director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 16. Binding signatures.

16.1 Signatory powers of directors

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signatures of any director, or as set out in the particular board resolution authorising a particular act.

16.2 Signatory powers in respect of the daily management

In respect of the daily management, the Company will be bound by the sole signature of any person appointed to that effect in accordance with Article 15.1.

16.3 Grant of specific powers of attorney

The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or by the sole signature of the person to whom specific signatory power is granted by the Company, but only within the limits of such power.

Art. 17. Statutory auditor(s) (Commissaire aux comptes) - Independent auditor(s) (Réviseur d'entreprises agréé or cabinet de révision agréé).

17.1 Statutory auditor (commissaire aux comptes)

The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be appointed for a term not exceeding 6 (six) years and shall be eligible for re-appointment.

The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting, which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

17.2 Independent auditor (réviseur d'entreprises agréé or cabinet de révision agréé)

However, no statutory auditor(s) shall be appointed if, instead of appointing statutory auditor(s), one or more independent auditor(s) (réviseur d'entreprises agréé or cabinet de révision agréé) are appointed by the General Meeting to perform the statutory audit of the annual accounts in accordance with applicable Luxembourg law. The independent auditor(s) shall be appointed by the General Meeting in accordance with the terms of a service agreement to be entered into from time to time by the Company and the independent auditor(s).

Art. 18. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on 1 November and shall end on 31 October of each year.

Art. 19. Annual accounts.

19.1 Responsibility of the Board or the Sole Director

The Board shall draw up the annual accounts of the Company that shall be submitted to the approval of the annual General Meeting.

19.2 Submission of the annual accounts to the statutory auditor(s)

At the latest 1 (one) month prior to the annual General Meeting, the Board will submit the annual accounts together with the report of the Board (if any) and such other documents as may be required by law to the statutory auditor(s) of the Company (if any), who will thereupon draw up its (their) report(s).

19.3 Availability of documents at the registered office

At the latest 15 (fifteen) days prior to the annual General Meeting, the annual accounts, the report(s) of the Board (if any) and of the statutory auditor(s) or the independent auditor(s), as the case may be, and such other documents as may be required by law shall be deposited at the registered office of the Company, where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

Art. 20. Allocation to the legal reserve. From the annual net profits of the Company (if any), 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the share capital of the Company, but shall again be compulsory if the legal reserve falls below 10% (ten per cent) of the share capital of the Company.

Art. 21. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as set out in Article 10. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 22. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with Luxembourg law.

Miscellaneous

The Sole Shareholder resolves to grant power and authority to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to any formalities in connection with the resolutions adopted above, with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg), as well as to proceed, as appropriate, with all relevant publication in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) and more generally, to accomplish any and all formalities which may be required, necessary or simply useful in connection with and for the purpose of the implementation of the above resolutions.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux mille treize, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire, résident à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont été adoptées les résolutions de l'actionnaire unique de PHM Subco 19 S.A., une société anonyme constituée et existant conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 171757 (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte en date du 25 septembre 2012 de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, au Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 octobre 2012 numéro 2630. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 25 juillet 2013 aux termes d'un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A COMPARU:

PHM Holdco 19 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B171719 (l'Actionnaire Unique),

dûment et valablement représentée à l'effet des présentes par M. Richard Ledain Santiago, avocat, ayant sa résidence professionnelle au 33, avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique, représenté selon les modalités susmentionnées, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. que l'ensemble des trois millions et cent mille (3.100.000) actions, d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à la somme de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000) est présent ou dûment et valablement représenté, ainsi qu'il en ressort de la liste de présence qui demeurera attachée au présent acte, de telle sorte que l'Actionnaire Unique peut valablement se prononcer sur les différents éléments portés à l'ordre du jour;

II. que l'Actionnaire Unique a été invité à l'effet de se prononcer sur les points suivants composant l'ordre du jour (l'Ordre du Jour):

1. Conversion de l'ensemble des trois millions cent mille (3.100.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à la somme de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000), émises sous la forme d'actions nominatives, en trois millions cent mille (3.100.000) actions au porteur d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, numérotées de un (1) à trois millions cent mille (3.100.000), et émission par la Société d'un (1) certificat représentatif d'actions au porteur représentant l'ensemble des trois millions cent mille (3.100.000) actions au porteur de la Société à l'Actionnaire Unique;

2. Refonte des statuts à l'effet de refléter les modifications requises suite à l'adoption de la résolution 1. ci-dessus; et

3. Divers.

III. que l'intégralité du capital social de la Société étant présent ou dûment et valablement représenté aux fins de l'adoption des présentes résolutions, l'Actionnaire Unique a expressément renoncé à toutes formalités de convocation qui pourraient être contenues dans les Statuts ou dans la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915);

IV. que l'Actionnaire Unique a du reste déclaré avoir eu parfaite connaissance de l'objet des présentes résolutions et avoir reçu préalablement une copie du projet desdites résolutions; et

V. qu'après avoir dûment considéré ce qui précède, l'Actionnaire Unique a décidé d'adopter les résolutions suivantes qui sont réputées être conformes à la Loi de 1915 ainsi qu'aux Statuts:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de convertir l'ensemble des trois millions cent mille (3.100.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à la somme de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000), émises sous la forme d'actions nominatives, en trois millions cent mille (3.100.000) actions au porteur d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, numérotées de un (1) à trois millions cent mille (3.100.000).

En conséquence de ce qui précède, l'Actionnaire Unique décide que la Société émettra un (1) certificat représentatif d'actions au porteur représentant l'ensemble des trois millions cent mille (3.100.000) actions au porteur de la Société à l'Actionnaire Unique conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

Seconde résolution

L'Actionnaire Unique décide de procéder à la refonte des Statuts, qui auront désormais la teneur qui suit:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination et Nombre d'actionnaires.

1.1 Forme et dénomination

Il est établi une société anonyme sous la dénomination de "PHM Subco 19 S.A." (la Société).

1.2 Nombre d'actionnaires

La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société n'est pas dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, l'insolvabilité, la liquidation ou la faillite de l'Actionnaire Unique.

Lorsque la Société n'a qu'un seul actionnaire, toute référence aux actionnaires dans les statuts de la Société (les Statuts) est une référence à l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège social.

2.1 Lieu et transfert du siège social

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans cette commune par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration). Le siège social peut également être transféré dans cette commune par simple décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale).

2.2 Succursales, bureaux, centres administratifs et agences

Le Conseil d'Administration a par ailleurs le droit de créer des succursales, bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Durée de la société.

3.1 Durée limitée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Dissolution

La Société peut être dissoute, à tout moment, en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prévu à l'Article 10.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention ou la cession de participations, de droits ou intérêts, ou la réalisation d'investissements dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit et dans toute juridiction, directement ou indirectement, ainsi que la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière de la dette et tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de biens directement ou indirectement liés au secteur des énergies renouvelables.

4.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut contracter tout type de contrat de prêt et procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations, débentures, certificats d'actions, actions, parts bénéficiaires, warrants et d'autres titres représentatifs de dette ou de capital, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émission. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts, émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

4.3 La Société peut contracter, signer, transmettre et réaliser tout swap, contrats à terme (futures), contrats à livrer (forwards), instruments dérivés, options, rachat, prêt de titres ou transactions similaires. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris

mais sans y être limité, des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leur sens large et leur énumération n'est pas limitative. L'objet social doit inclure toute transaction ou tout accord qui est conclu par la Société, à condition qu'elle/il ne soit pas incompatible avec les objets énumérés ci-dessus.

4.5 En général, la Société peut prendre toutes les mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération ou transaction qu'elle estime nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement de son objet social.

4.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, personnelles et immobilières qui sont directement ou indirectement liées à son objet social ou qui pourraient en favoriser sa réalisation.

Art. 5. Capital social.

5.1 Montant du capital social

Le capital social est fixé à un montant de trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions au porteur ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0.01) chacune, entièrement libérées.

5.2 Augmentation du capital social et réduction du capital social

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prévu à l'Article 10.

Art. 6. Actions.

6.1 Forme des actions

Les actions de la Société sont et demeureront sous la forme d'actions au porteur.

6.2 Certificats d'actions au porteur

Les dispositions de l'article 41 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) sont applicables aux certificats représentatifs d'actions au porteur émis par la Société. Les certificats d'actions au porteur représentatifs des actions au porteur émises par la Société seront signés par deux quelconques des membres du Conseil d'Administration, ou par l'administrateur unique, le cas échéant. Un certificat d'actions au porteur émis par la Société doit indiquer la date de constitution de la Société ainsi que la date de publication de l'acte notarié constitutif auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le montant du capital social de la Société, le nombre ainsi que la nature de chaque catégorie d'actions, le cas échéant, et la valeur nominale de ces dernières, une brève description des apports réalisés à l'effet de l'acquisition des actions représentées par le certificat ainsi que les conditions de cette dernière, les avantages le cas échéant conférés aux fondateurs, la durée de la Société ainsi que la date, lieu et heure auxquels l'assemblée générale des actionnaires sera tenue chaque année à l'effet d'approuver les comptes sociaux de la Société.

6.3 Propriété et co-propriété des actions

La preuve de la propriété des actions émises par la Société sera rapportée par présentation du certificat d'actions au porteur se rapportant aux actions qu'il représente.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Au cas où une action appartiendrait à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société.

6.4 Rachat d'actions

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites définies par la loi.

6.5 Gage sur les actions

Tout actionnaire a le droit de constituer une sûreté sur ses actions et, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, telle que modifiée, les droits de vote attachés aux actions pourront être exercés par toute personne en faveur de qui une telle sûreté a été constituée, sous réserve des termes des contrats de gages y afférent. Une telle personne en faveur de qui une sûreté a été constituée sur des actions peut également exercer l'ensemble des droits appartenant à l'actionnaire concerné ayant gagé ses actions, s'agissant de toute Assemblée Générale ou de l'adoption de résolutions d'actionnaires, en ce inclus le droit de requérir du Conseil d'Administration la convocation d'une Assemblée Générale et de demander l'insertion de points à l'ordre du jour, de convoquer ladite Assemblée Générale lui-même dans les limites imposées par la loi applicable et de proposer ainsi que d'adopter des résolutions écrites dans les limites imposées par la loi applicable, et ce, toujours sous réserve et conformément aux termes du contrat de gage y afférent. Tout contrat conclu en ce sens entre un actionnaire et un créancier gagiste en rapport avec les droits visés ci-dessus qui aurait été communiqué à la Société sera observé par cette dernière, et toute décision ne sera valable que dans la mesure où elle aurait été adoptée conformément aux stipulations du contrat de gage applicable ainsi qu'à cet article 6.5.

Art. 7. Cessions d'actions. La cession des actions est réalisée au travers du transfert du certificat représentatif d'actions au porteur représentant les actions dont le transfert est envisagé.

L'ensemble des droits attachés aux actions seront transférés avec ces dernières, indépendamment de la méthode de transfert utilisée.

Art. 8. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Aussi longtemps que la Société n'a qu'un seul actionnaire, l'Actionnaire Unique a les mêmes pouvoirs que ceux conférés à l'Assemblée Générale. Dans ce cas, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique. Les décisions de l'Actionnaire Unique sont enregistrées dans des procès-verbaux ou prises par des résolutions écrites, le cas échéant.

Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute Assemblée Générale valablement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des actionnaires - Autres assemblées générales. L'Assemblée Générale annuelle se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de Juin de chaque année à midi (12.00) heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Les autres Assemblées Générales peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 10. Convocation, Quorum, Avis de convocation, Procurations et Vote.

10.1 Droit et obligation de convoquer une Assemblée Générale

Une Assemblée Générale peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans un délai d'un mois si des actionnaires représentant un dixième du capital social l'exigent par écrit, en précisant l'ordre du jour. Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Cette demande doit être envoyée à la Société au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale en question.

10.2 Procédure de convocation d'une Assemblée Générale

Pour chaque Assemblée Générale, les avis de convocation doivent contenir l'ordre du jour, la date, lieu et heure de l'Assemblée Générale à laquelle ils se rapportent, et doivent être publiés conformément aux conditions légales.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale tel que déterminé par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, celle-ci peut être tenue sans avis de convocation préalable. En outre, si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale et acceptent à l'unanimité de déterminer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci peut être tenue sans convocation préalable du Conseil d'Administration ou des commissaires aux comptes, le cas échéant.

10.3 Droits attachés aux actions

Chaque action confère une voix à son détenteur.

10.4 Conditions de quorum et de majorité, et nouvelle convocation d'une Assemblée Générale en cas de quorum non atteint

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés, aucun quorum de présence n'étant requis.

Toutefois, les décisions visant à modifier les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une Assemblée Générale représentant au moins la moitié du capital social (le Quorum de Présence) et dont l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées, et le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la Société. Si le Quorum de Présence n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts, par des annonces publiées deux fois, à 15 (quinze) jours d'intervalle au moins et 15 (quinze) jours avant l'Assemblée Générale dans le Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois. Cette convocation reproduit l'ordre du jour et indique la date et le résultat de la précédente Assemblée Générale. La deuxième Assemblée Générale délibère valablement, quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix exprimées à chacune des Assemblées Générales.

Pour le calcul de la majorité concernant toute résolution d'une Assemblée Générale, les voix attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire s'est abstenu de voter, a voté blanc ou nul ou n'a pas pris part au vote, ne sont pas prises en compte.

Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime exprimé par un vote des actionnaires et des obligataires.

10.5 Participation par procuration

Chaque actionnaire peut prendre part à une Assemblée Générale de la Société en désignant par écrit une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire. Des copies des procurations écrites envoyées par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées par l'Assemblée Générale comme preuves de procurations écrites.

10.6 Bureau

Les actionnaires élisent en leur sein un président de l'Assemblée Générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

10.7 Procès-verbaux et copies certifiées des réunions de l'Assemblée Générale

Les procès-verbaux des réunions de l'Assemblée Générale sont signés par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

Cependant, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits à utiliser devant un tribunal ou ailleurs doivent être signés par le président du Conseil d'Administration.

Art. 11. Administration de la société.

11.1 Nombre d'administrateurs minimum et conditions du mandat d'administrateur

La Société sera gérée par trois administrateurs. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour un mandat de 6 (six) ans au maximum et sont rééligibles.

11.2 Représentant permanent

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner une personne physique en tant que représentant permanent qui la représentera comme membre du Conseil d'Administration de la Société, conformément à l'article 51 bis de la Loi.

11.3 Nomination, révocation et cooptation

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée. L'Assemblée Générale détermine également la rémunération des administrateurs et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué ad nutum et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, démission ou toute autre motif, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un nouvel administrateur afin de pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de la Société.

Art. 12. Réunions du conseil d'administration.

12.1 Président

Le Conseil d'Administration doit nommer un président (le Président) parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Le Président préside toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, les autres membres du Conseil d'Administration élisent un président pro tempore qui préside ladite réunion, au moyen d'un vote à la majorité simple des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

12.2 Procédure de convocation d'une réunion du Conseil d'Administration

Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le Président, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration est donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence sont mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans avis de convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion du Conseil d'Administration et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. En outre, si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés à une réunion et décident à l'unanimité d'établir un ordre du jour, la réunion pourra être tenue sans convocation préalable effectuée de la manière décrite ci-dessus.

Tout membre du Conseil d'Administration peut décider de renoncer à la convocation écrite en donnant son accord par écrit. Les copies de ces accords écrits qui sont transmises par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées comme preuve des accords écrits à la réunion du Conseil d'Administration. Une convocation écrite spéciale n'est pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant aux lieux et dates prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

12.3 Procédure

(a) Conditions de quorum et de majorité

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité des membres du Conseil d'Administration sont présents ou dûment et validement représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées par les administrateurs présents ou représentés. Si un administrateur s'est abstenu de voter ou n'a pas pris part au vote, son abstention ou sa non-participation ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

(b) Participation par procuration

Un administrateur peut représenter plusieurs administrateurs en vertu d'une procuration, à condition toutefois que deux administrateurs au moins soient présents à la réunion. Des copies des procurations écrites transmises par télécopie ou par courriel peuvent être acceptées comme preuve des procurations à la réunion du Conseil d'Administration.

(c) Voix prépondérante du Président

Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des voix pour et contre une résolution, la voix du Président ou du président pro tempore de la réunion, le cas échéant, est prépondérante.

12.4 Participation par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion est retransmise de façon continue et (iv) les administrateurs peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion du Conseil d'Administration tenue par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil d'Administration tenue par un tel moyen de communication est réputée avoir lieu à Luxembourg.

12.5 Résolutions écrites

Nonobstant les dispositions qui précèdent, des résolutions du Conseil d'Administration peuvent également être adoptées par écrit. De telles résolutions doivent consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions signées par chaque administrateur manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. La date de ces résolutions circulaires sera la date de la dernière signature de tout membre du Conseil d'Administration.

Art. 13. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

13.1 Signature des procès-verbaux

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présent aux dites réunions.

13.2 Signature des copies ou extraits des procès-verbaux et des résolutions de l'Administrateur Unique

Les copies ou extraits de procès-verbaux, ou les résolutions écrites du Conseil d'Administration destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par un administrateur avec pouvoir de signature A et un administrateur avec pouvoir de signature B.

Art. 14. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles se rapportant à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont attribués au Conseil d'Administration.

Art. 15. Délégation de pouvoirs.

15.1 Gestion journalière

Le Conseil d'Administration peut nommer un ou plusieurs délégués à la gestion journalière, qui peuvent être actionnaires ou membres du Conseil d'Administration ou non, et qui auront les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société.

15.2 Représentant permanent de la Société

Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, actionnaire ou non, administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée comme membre du conseil d'administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, au nom et pour le compte de la Société, et engagera la Société en sa qualité de membre du conseil d'administration d'une telle entité.

15.3 Délégation de pouvoirs pour l'exercice de certaines missions

Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 16. Signatures autorisées.

16.1 Pouvoir de signature des administrateurs

La Société est engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout administrateur, ou tel que prévu dans la résolution du Conseil d'Administration approuvant la transaction.

16.2 Pouvoirs de signature concernant la gestion journalière

En ce qui concerne la gestion journalière, la Société sera engagée par la seule signature de toute personne nommée à cet effet conformément à l'Article 15.1 ci-dessus.

16.3 Pouvoirs spécifiques

La Société est en outre engagée par la signature conjointe de toutes personnes ou la signature unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par la Société, et ce uniquement dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 17. Commissaire(s) aux comptes - Réviseur d'entreprises agréé ou Cabinet de révision agréé.**17.1 Commissaire aux comptes**

Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le ou les commissaires aux comptes est/sont nommé(s) pour une période ne dépassant pas 6 (six) ans et il/ils est/sont rééligible(s).

Le ou les commissaires aux comptes est/sont nommé(s) par l'Assemblée Générale qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le ou les commissaire(s) aux comptes en fonction peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, ad nutum, par l'Assemblée Générale.

17.2 Réviseur d'entreprises agréé ou cabinet de révision agréé

Toutefois, aucun commissaire aux comptes ne sera nommé si, au lieu de nommer un commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés ou cabinets de révision agréés afin de procéder à l'audit des comptes annuels de la Société conformément à la loi luxembourgeoise applicable. Le ou les réviseur(s) d'entreprises agréé(s) ou cabinet(s) de révision agréé(s) est/sont nommé(s) par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions des contrats de prestation de services conclus entre ces derniers et la Société.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} novembre de chaque année et se termine le 31 octobre.

Art. 19. Comptes annuels.**19.1 Responsabilité du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique**

Le Conseil d'Administration dresse les comptes annuels de la Société qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle.

19.2 Soumission des comptes annuels au(x) commissaire(s) aux comptes

Au plus tard 1 (un) mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil d'Administration soumet les comptes annuels ainsi que le rapport du Conseil d'Administration (le cas échéant) et tous autres documents afférents prescrits par la loi à l'examen du ou des commissaire(s) aux comptes de la Société (le cas échéant), qui rédige(nt) un rapport sur cette base.

19.3 Consultation des documents au siège social

Les comptes annuels, le rapport du Conseil d'Administration (le cas échéant), le rapport du/des commissaire(s) aux comptes ou du/des réviseur(s) d'entreprises agréé(s)/cabinet(s) de révision agréé(s), selon le cas, ainsi que tous les autres documents requis par la loi sont déposés au siège social de la Société au moins 15 (quinze) jours avant l'Assemblée Générale annuelle. Ces documents y sont mis à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

Art. 20. Affectation à la réserve légale. Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société, et il deviendra à nouveau obligatoire si la réserve légale descend en dessous du seuil de 10% (dix pour cent) du capital social de la Société.

Art. 21. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que stipulé à l'Article 10. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par délibération de l'Assemblée Générale décidant de cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 22. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront déterminées conformément au droit luxembourgeois.

Divers

L'Actionnaire Unique décide d'accorder pouvoir et autorisation à tout avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg à l'effet d'accomplir les formalités nécessaires relatives aux résolutions adoptées ci-dessus auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et, si applicable, à l'effet de procéder à toute publication dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et plus généralement à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de la mise en oeuvre des résolutions qui précèdent.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit incombant à la Société en conséquence du présent acte, s'élève à approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date indiquée à l'en-tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Santiago, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11347. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013135636/749.

(130164830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2013.

Comptoir Luxembourgeois pour le Jardinage et l'Agriculture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.826.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERTS COMPTABLES - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2013136694/13.

(130166685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.

ARV Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 9.000,00.

Siège social: L-2632 Findel, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 125.343.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth of September.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), acting as replacement of Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg), absent, the last-mentioned will remain the depositary of the present deed.

There appeared:

Aggregate Company S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at Findel Business Center, Complexe B, route de Treves, L-2632 Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 93.373, here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on September 18, 2013.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing company is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "ARV Company S.à r.l.", having its registered office at Findel Business Center, Complexe B, route de Treves, L-2632 Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.343 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, dated February 16th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 915, on May 18th, 2007. The articles of association have been modified by a deed of the notary Henri Beck, dated September 15th, 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2319, on October 28th, 2010.

II. The Company's share capital is set at nine thousand British Pounds (GBP 9,000.-) represented by ninety (90) shares with a par value of one hundred British Pounds (GBP 100.-) each.

III. The appearing company, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company and to act as liquidator of the Company.

IV. The activity of the Company has ceased; all the outstanding assets and liabilities of the Company are taken over by the sole shareholder, which is personally liable for all liabilities and commitments of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

V. The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company for the exercise of their mandate as of the date hereof.

VI. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing company, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing company and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing company, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

Aggregate Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Findel Business Center, Complexe B, route de Trèves, L-2632 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.373, ici représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 septembre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination «ARV Company S.à r.l.», ayant son siège social au Findel Business Center, Complexe B, route de Trèves, L-2632 Findel, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.343 (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg, reçu en date du 16 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 915 du 18 mai 2007. Les statuts ont été modifiés par un acte du notaire Henri Beck en date du 15 septembre 2010, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2319 du 28 octobre 2010.

II. Le capital social de la Société est fixé à neuf mille Livres Sterling (GBP 9.000,-) représenté par quatre-vingt-dix (90) parts sociales d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune.

III. La comparante, en tant qu'associée unique de la Société, déclare expressément procéder à la dissolution anticipée de la Société, et d'agir en qualité de liquidateur de la Société.

IV. L'activité de la Société a cessé; tout l'actif et le passif de la Société sont repris par l'associée unique, qui est personnellement responsable de toutes les dettes et tous les engagements de la Société, même inconnus à ce jour; de ce fait, la liquidation de la Société est considérée comme clôturée.

V. L'associée unique donne pleine et entière décharge aux gérants de la Société dissoute pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date des présentes.

VI. Les documents comptables et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Junglinster, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Jean SECKLER.

Enregistré à Echternach, le 24 septembre 2013. Relation: ECH/2013/1763. Reçu soixante-douze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013135921/94.

(130165948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Tugra s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8319 Olm, 4, rue de l'Egalité.

R.C.S. Luxembourg B 125.682.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le dix-huit septembre.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Madame Fezal TOKER, professeur de langues, née à Istanbul (Turquie), le 26 juin 1972, demeurant à L-8128, Bridel 4, rue de l'Ecole,

ici représentée par Monsieur Gilles SCHWIRTZ, demeurant à L-8128, Bridel 4, rue de l'Ecole, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société à responsabilité limitée "TUGRA s.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-8319 Olm, 4, rue de l'Egalité, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 125682, a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen, en date du 21 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1035 du 1^{er} juin 2007;

2) Que le capital social est fixé à treize mille euros (13.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent trente euros (130,-EUR) chacune;

3) Que la comparante est devenue successivement propriétaire de toutes les parts sociales de la Société (l'"Associée Unique");

4) Que l'Associée Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

5) Que l'Associée Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Associée Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissent en cette qualité, elle aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Associée Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'elle déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre elle déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, elle assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Associée Unique déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Associée Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Associée Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la Société à L-8128, Bridel 4, rue de l'Ecole.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "TUGRA s.à.r.l."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à neuf cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. SCHWIRTZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 septembre 2013. LAC/2013/42596. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136475/58.

(130166376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Mevery Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 153.847.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize,

le vingt septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

La société de droit panaméen TAIPER CORPORATION, ayant son siège social à Panama, République de Panama, inscrite au "Registro Publico de Panama" sous le numéro 114525,

ici représentée par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 23 août 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme MEVERY DEVELOPMENT S.A., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 153.847 (NIN 2010 2212 860) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 juin 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1588 du 4 août 2010.

2209 du 25 novembre 2006.

II.- Que le capital de la société s'élève à trente-deux mille Euros (€ 32.000.-), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10.-) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare expressément que la société MEVERY DEVELOPMENT S.A. n'est impliquée dans aucun litige ou procès de quelque nature qu'il soit et que les actions ne sont pas mises en gage ou en nantissement.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide de dissoudre la société MEVERY DEVELOPMENT S.A..

En conséquence de cette dissolution, l'actionnaire unique, la société de droit panaméen TAIPER CORPORATION, agissant pour autant que de besoin en tant que liquidateur de la société, déclare que:

- tous les éléments d'actifs ont été réalisés et que tout le passif de la société MEVERY DEVELOPMENT S.A. a été réglé et la société de droit panaméen TAIPER CORPORATION demeurera responsable de toutes dettes et de tous engagements financiers éventuels, présentement inconnus de la prédite société, aussi bien que des frais qui résulteront de cet acte;

- la liquidation de la prédite société étant ainsi achevée, et partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions;

- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la société dissoute à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare;

- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom usuels, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Jean SECKLER.

Enregistré à Echternach, le 24 septembre 2013. Relation: ECH/2013/176. Reçu soixante-douze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013136258/55.

(130166335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

Meighorn Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 20.625,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 116.098.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique

Il résulte d'une résolution de l'actionnaire unique de la Société prise en date du 9 août 2013 de renouveler le mandat du réviseur d'entreprise agréé de la Société, PricewaterhouseCoopers S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B-65.477, jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2013.

A titre informatif, veuillez noter que le siège social du gérant unique de la Société, LDV Management II S.à r.l., se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Veuillez noter également que le siège social de l'associé LDV Management II Meighorn S.C.A. se situe désormais au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement

It follows from a resolution of the sole shareholder of the Company dated 9 August 2013 that PricewaterhouseCoopers S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B-65.477, has been renewed in its mandate as external auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company until the general meeting approving the annual accounts as of 31 December 2013.

For your information, please note that the registered office of the sole manager of the Company, LDV Management II S.à r.l., is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Please, note also that the registered office of the shareholder LDV Management II Meighorn S.C.A. is now at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013136241/29.

(130165892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2013.

AlphaOne SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 139.739.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires a adopté les résolutions suivantes en date du 26 avril 2013:

1. L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Nicholas Ian Roe (résidant au Royaume-Uni) de sa fonction de membre du conseil d'administration avec effet au 26 avril 2013;

2. L'associé unique a élu, avec effet au 26 avril 2013, Monsieur Thomas Nummer, demeurant 6B, Boulevard de Treves, L-2633 Senningerberg, à la fonction de membre du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Nicholas Ian Roe, pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour le compte de ALPHAONE SICAV-FIS

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Référence de publication: 2013136555/17.

(130166721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2013.